



Le Petit Astailacois

Bulletin d'informations d'Astailac – Edition N° 32 - Octobre 2018

LE MOT DU MAIRE



Cela fait 100 ans, le 11e jour du 11e mois de l'année 1918 et à onze heures que l'armistice signé tôt dans la matinée a pris effet, clôturant enfin la tragique ironie de la vie, la première guerre mondiale. « La guerre du droit » a écrit Émile Hinzelin ce Lorrain, écrivain, poète, journaliste décédé en 1937 à la veille du deuxième conflit mondial. Pourtant la guerre n'est-

elle pas par définition la négation de tout droit, tant elle suscite des déchaînements de violence de plus en plus incontrôlés ?

Au nom de quel droit a-t-on pu accepter de se sacrifier, de sacrifier les siens ou d'infliger la mort à des étrangers ?

Le bilan de la « grande guerre » est lourd : le nombre de pertes humaines estimées varie énormément.

Les pertes militaires incluent les morts au combat, les morts par accidents, les morts de maladie et les morts en captivité.

La plupart des pertes civiles sont dues aux famines et aux maladies. Faut-il y ajouter le nombre des civils morts lors du génocide arménien ? Ceux morts lors de la guerre civile russe qui succéda à la révolution d'octobre 1917 ? Ou enfin ceux et celles qui succombèrent de la grippe de 1918 dite « grippe espagnole » ? (qui venait très certainement de Chine !)

Pour tous les morts des pays engagés dans ce conflit, on arrive à des chiffres invérifiables, mais impressionnants.

Pour les morts pour la France comme pour les morts des pays européens engagés, les chiffres sont aussi très discutables, mais là n'est pas le débat, cette guerre aurait fait perdre certainement une génération (25 ans d'investissement, valeur 1913) !

Faut-il encore savoir intégrer à tous nos morts, les blessés les mutilés à vie*, penser à toutes ces veuves dont la vie fut brisée, à tous ces enfants orphelins** !

Oui, le bilan est lourd et catastrophique ! Il en a résulté des séquelles démographiques profondes et durables, et faut-il oser imaginer une conclusion positive à ces drames ?

Cette guerre mondiale a entraîné la chute de quatre empires (russe, austro-hongrois, allemand et ottoman) ; mais les traités qui ont suivi et entrepris de régler le conflit ont remodelé la carte de l'Europe.

Certes, ce ne fut que de courte durée puisque la deuxième

guerre mondiale s'est annoncée très rapidement après. (1939-1945)

Mais une première pierre était posée... elle attendait la deuxième suite au 8 mai 1945 ! Elle préparait la base des traités de Rome signés le 25 mars 1957 par notre voisin du Lot, Maurice Faure, au nom de la France avec l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Et c'est maintenant l'Europe de 2019 que nous devons bâtir.

En effet, le 26 mai prochain nous serons appelés à voter pour les 79 députés européens représentant la France au parlement européen. (élection par listes nationales)

Qu'allons-nous faire demain de l'Europe de Demain ? Certes, elle est loin d'être parfaite, nous en sommes tous d'accord. Mais elle existe ! Ne lui tournons pas le dos ! Chacune et chacun d'entre nous le fera en son âme et conscience et c'est bien, c'est cela la liberté. Mais chacun devra le faire, c'est - à - dire venir voter !

VENIR, c'est aussi l'appel que je lance à tous les Astailacois et Astailacois pour l'anniversaire séculaire du 11 novembre au monument aux morts !

Que chaque famille de notre collectivité ait à cœur d'être représentée par au moins un de ses membres ce jour-là !

Que les 14 enfants de la commune dont les noms sont gravés en lettres dorées dans le marbre soient honorés ce 11 novembre prochain.

C'est après la « der des der » que l'État a encouragé les communes à ériger leur cénotaphe au cœur du bourg.

Astailac a répondu à cette sollicitation nationale en érigeant sous la présidence de monsieur Pierre Doumazane, maire à l'époque, son monument aux morts.

Ce n'est pas la tombe du soldat inconnu ! c'est la stèle commémorant les fils d'Astailac, et pour graver encore plus leur souvenir dans l'Histoire, le conseil municipal a décidé de faire éditer un opuscule relatif à l'État civil retrouvé de ses chers disparus.

Document incomplet certes, mais qui aura l'avantage d'exister et de faire perdurer la mémoire, y compris pour ceux dont la famille n'existe plus à ce jour !

Il sera distribué à la fin de la cérémonie le 11 novembre 2018.

Le rendez-vous est donné sur la place Marius - Lescure à 11h. Les cloches sonneront à la volée comme elles ont sonné il y a un siècle.

Puis cérémonie au monument aux morts, suivie du vin d'honneur, et distribution des livrets 1914-1918.

Nous souhaitons que ce soit une très belle et généreuse manifestation et nous la ferons suivre cette année par le repas annuel des Aînés de la commune.

Soyez là pour honorer ceux qui ont précisément par leur courage et leur abnégation permis que nous soyons là !...

Bernard REYNAL

* de ces gueules cassées !

** à ces générations sacrifiées !

Nouvelle secrétaire de mairie d'Astailac



Depuis le 1er juin 2018, madame Sylvie Brousse assure le secrétariat de la mairie d'Astailac.

Forte d'une expérience de plus de 20 ans dans une commune rurale de 220 habitants à Bassignac - le - haut, la nouvelle secrétaire saura mettre ses compétences au profit des administrés.

Merci de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil.

Elle sera à votre écoute les lundis et jeudis de 14h et 17h et assurera une permanence téléphonique le jeudi matin de 10h à 12h.

La fontaine Floucaud



Pourquoi une fontaine Floucaud à Astailac sur la place Marius - Lescure vous demandez-vous ?

Lorsque madame Caroline Eymond de Thézels, artiste peintre et petite fille de notre ancien collègue Gilbert Jeandet, nous a fait part de son désir de s'investir au niveau communal, nous avons été ravis lors d'une réunion du conseil municipal d'Astailac d'accepter cette heureuse proposition. Nous avons décidé de blanchir le mur porteur de l'ancien panneau d'affichage, et après discussion et concertation nous avons choisi de faire représenter sur le dit mur une fontaine.

Il s'agissait en effet de rappeler qu'à cet emplacement, avant les années 20, il y avait une mare propriété de la famille Floucaud.

Alors que monsieur Pierre Doumazane cherchait un bout de terrain pour y construire le nouveau cénotaphe de la commune, la famille Floucaud a généreusement fait don de la mare.

Le conseil municipal d'alors a décidé de faire combler cette mare par la DDE pour la somme de 500 francs.

À noter que le cimetière existait encore dans son ancienne configuration et que la place n'existait pas ! C'était avant l'aménagement du bourg conduit par monsieur Marius Lescure.

C'est donc dans un premier temps dans ce coin de place que le monument fut initialement construit !

En 1975 le monument fut reconstruit à sa place actuelle, prenant toute sa valeur sur son nouvel emplacement.

Le coin fut délaissé au profit de la cabine téléphonique durant quelques années puis de la cabine livres - service en 2016.

Ce très bel emplacement est aujourd'hui, grâce à cette œuvre, un autre point de l'embellissement du bourg d'Astailac. Il répond à l'objectif de votre municipalité de rendre le cœur de la commune le plus attrayant possible.

Lors du vide-greniers de juillet dernier, qui eut comme tous les ans toujours un vif succès, nous avons reçu Henri Puech pour son exposition d'aquarelles ayant pour thème le patrimoine d'Astailac. Nous remercions chaleureusement Henri pour son exposition qui a enrichi cette belle journée.

Festival de la chanson française en pays bellocois



Une nouvelle association est née à Astaillac le 20 juin lors d'une assemblée générale constitutive en présence d'une petite trentaine de participants : « Festival de la chanson française en pays bellocois ». L'objectif de cette association est de créer et de porter un festival dès 2019 sur Beaulieu, Astaillac et les communes environnantes et de participer au développement de la culture dans cet environnement.

Un premier concert a été organisé cet été, le 1er août, en partenariat étroit avec les associations astaillacoises, autour du groupe « Univers Brassens » et, en première partie, d'Etienne Vitté.

Ce travail en synergie entre les associations, et avec les municipalités de Beaulieu et Astaillac a permis de réussir cette soirée et de réunir près de 200 personnes qui ont pu apprécier les grands noms de la chanson française, au travers d'une excellente interprétation de Jacques Barnabé et de ses musiciens, sous un soleil splendide et devant le panorama de la vallée de la Dordogne. Le spectacle était dédié à Paul Villaz, chanteur auteur-compositeur qui a vécu à Astaillac pendant plus de trente ans.

Le conseil d'administration de l'association, composé aux deux-tiers d'Astaillacois, travaille actuellement à la première édition du festival qui devrait se dérouler en juillet 2019. Il accueillera avec enthousiasme tous les bénévoles qui viendront le rejoindre.

Le Président, Christian DANIEL

A vos agendas !

Le 11 novembre à 11h

place Marius-Lescure

Commémoration du centenaire 1914/1918

Le dimanche 11 novembre à 12h 30

Repas de nos Aînés au Turenne à Beaulieu

Le samedi 24 novembre à 19h 30

Fête de la soupe 2018

Inscriptions pour le repas ou le concours à partir du 29 octobre jusqu'au 18 novembre au 05 55 91 24 93 ou au 06 87 12 78 52.

Les participants devront faire un minimum de 3 litres de soupe à laquelle ils donneront un nom. Celles-ci seront ensuite dégustées par l'assemblée présente et récompensées.

Tarifs : Adulte 10 € et enfant (-10 ans) 5 €

Les bénévoles seront les bienvenus pour la décoration de la salle.

Le dimanche 16 décembre

Fête de Noël

Animée par le Chœur de Beaulieu sous la direction de Magali Delvaux suivi du traditionnel goûter.

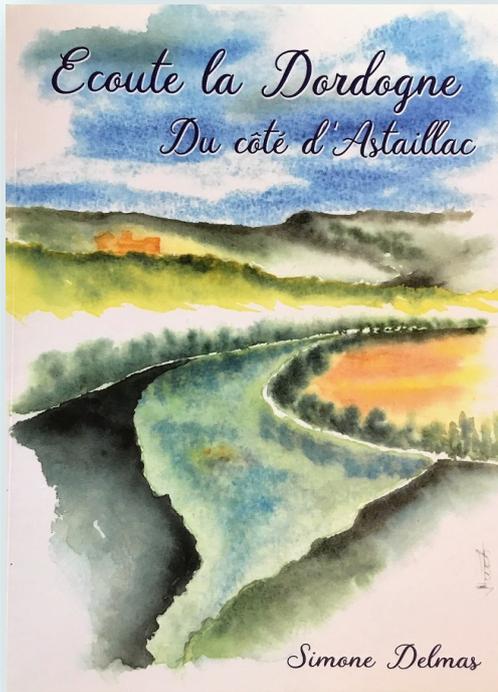
Une écrivaine dans la commune

C'est courant juillet qu'une écrivaine est née dans la commune d'Astaillac. Nous sommes très heureux de vous faire part de cette naissance (sans aucun doute la première).

Son livre, Simone Delmas l'a intitulé « *Ecoute la Dordogne du côté d'Astaillac* ». C'est un ensemble de témoignages qui nous permet de vivre et revivre les grandes histoires de cette « rivière espérance » pas toujours très amicale... mais toujours présente !

Nous sommes très heureux de posséder cet ouvrage d'histoires et d'Histoire, et surtout tenons à souligner que pour chaque livre vendu un euro sera reversé à l'Association du petit patrimoine Astaillacois. Bravo pour ce beau geste et merci pour l'ouvrage.

Bonne lecture à tous.



Ecoute la Dordogne Du côté d'Astaillac

Laissez-vous emporter par le courant de l'Histoire Dordogne !

Les inondations deux à trois fois dans l'année, avant la construction des barrages, les grandes crues de 1944 et de 1952, la pêche, le braconnage, la lessive traditionnelle au bord de l'eau, le bac...

En concentrant toutes ses recherches sur les quatre kilomètres de la rivière Dordogne qui longe la commune corrézienne d'Astaillac, **Simone Delmas** nous fait revivre, grâce à de précieux témoignages et à un travail d'enquête pertinent et subtil, la longue et tumultueuse histoire de ce territoire d'exception.

Vous découvrirez les animaux familiers qui fréquentent ses berges et les plantes fleuries qui embellissent ses rives.

Vous ferez connaissance avec la famille des Roquet, bâtisseurs du château, avec les péripéties du port d'Estresses, avec la vie beaucoup plus récente et plus brève du bac de Port de Chapel.

Montez dans la gabare Dordogne et laissez-vous emporter par le courant de l'Histoire...

Le bac de Grange - Chapelle

Imaginez un peu, dès la première heure

L'animation de cette rive du fleuve

Où se pressent, sous le soleil ou qu'il pleuve

Les passagers du bac pour leur plus grand bonheur.

La majorité d'entre eux est agriculteur

Ils vont commercer à la foire de Vill'Neuve

D'autres sont marchands et même cette veuve

Ne font pas le déplacement pour du beurre !

Demain ce sera le passage silencieux

D'un mort de Thézels vers l'église d'Astaillac

Pour être enterré dans l'enclos qui mène aux cieux.

Dimanche, ce sera la vraie bousculade

Pour se rendre à la grande foire de Gagnac;

Le retour ne sera qu'une rigolade.



Le bac

Bernard REYNAL

